



Chères adhérentes, chers adhérents, chers ami(e)s,

Depuis de nombreux mois, nous vivons tous des moments réellement inédits. Bien évidemment, l'ANCRE n'y a pas échappé. Ainsi, cette année 2020 aura été remplie d'événements rythmés par les contraintes sanitaires et leur lot de mesures de précaution que nous avons mises en place et respectées sur la Base. Nous voici maintenant à l'heure des bilans.

Grâce à son dynamisme et à sa présence dans les réalisations possibles, l'ANCRE a été toujours bien soutenue dans son espace institutionnel et auprès de ses partenaires, principalement par la Municipalité de La Chapelle sur Erdre et par le Conseil Départemental.

Sur le plan sportif et malgré la conjoncture, nos régatiers, dont les pratiquants de Handi-Voile, ont brillamment représenté le Club à la reprise des courses en mer, dans les séries dériveur Vaurien, Micro dont Corsaires, avec de nombreux podium de niveau régional et national.

Le Responsable de la Commission « Régate Habitables » a animé les courses et les journées de découverte / initiation à la régata sur l'Erdre à l'automne.

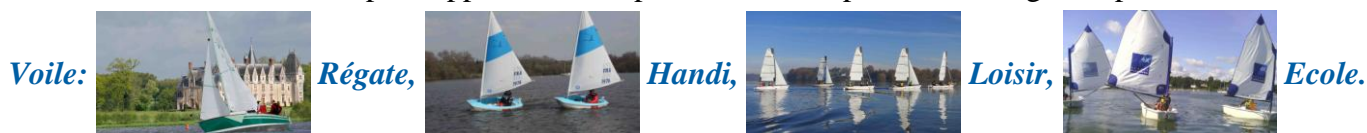
La Convention de Partenariat entre le Sport Nautique de l'Ouest et l'ANCRE a été réactivée pour 2021, afin de ré-organiser les Trophées Ancr'Erdre et Breteché.

Les fidèles adeptes de la Voile Loisir ont profité des quelques sorties sur l'Erdre de l'été. Au programme de 2021, les sorties festives sur l'Erdre sont en cours d'élaboration pour conquérir de nouveaux navigateurs de loisir. Objectif : préparer la sortie Club annuelle pour la 11^e édition de la Semaine du Golfe.

En fin de saison, les « Tamalous » ont réussi à naviguer le mardi, bien accompagnés d'adeptes de la régata pour profiter de leur expérience. La journée d'entretien de la Base n'ayant pas pu être maintenue au printemps et au fil des semaines, ils ont néanmoins réalisé les travaux que réclame l'infrastructure du Club : ré-aménagement de l'installation électrique, remblayage des parkings et des accès à la Base... , sans oublier la désinfection régulière des locaux. Encore merci à eux.

A la demande des Établissements des Fédérations de Handi-Voile et du Sport Adapté, la Voile Solidaire a renoncé à ses activités des mercredis et samedis au profit des personnes porteuses de handicap. En 2021, d'autres créneaux de dates seront proposés, peut-être en remplacement du samedi. Pour maintenir à bon niveau son effectif d'abonnés, la Voile Solidaire recherche encore de nouveaux bénévoles accompagnateurs pour naviguer en Skellig sur les bassins de l'Erdre.

Suite à la réorganisation de la semaine de travail sur 5 jours en place depuis septembre 2019, l'École de Voile s'est rapidement adaptée aux mesures de la crise sanitaire, aidée par le Référent Covid 19 de l'ANCRE et des bénévoles. Fin juin, la « Voile à l'année », où jeunes, adolescents et adultes se côtoient pour apprendre et se perfectionner, a permis le rodage des protocoles.



ANCRE – Base de la Grimaudière – BP 4323 – 44243 La Chapelle sur Erdre Cedex



Conséquence, les stages d'été ont été une pleine réussite et les séances de la fin de saison ont été assurées jusqu'à mi-décembre, en compensation des désagréments occasionnés par le 2^o confinement, grâce à l'engagement et à la motivation des moniteurs, et à l'accompagnement permanent de l'Administrateur délégué de l'Ecole de Voile.

La Voile Scolaire au profit des écoles primaires de La Chapelle sur Erdre a pu aussi reprendre à la rentrée de septembre.

Le Costo, bateau d'accompagnement pour la Voile Scolaire, a été re-motorisé, tout en conservant la version électrique.

Enfin, la Convention de Partenariat pour la Voile Scolaire entre la ville de La Chapelle sur Erdre et l'ANCRE vient d'être renouvelée pour 2021 .

La nouvelle section « Atelier Savoir Échange » a contribué au choix de la re-motorisation du Costo et à sa remise en fonctionnement. Dans les créneaux disponibles, ses bénévoles ont pris en charge l'entretien et la réparation des Seil de l'Ecole de Voile et des Skellig de la Voile Solidaire, travaux de longue haleine qui devront se poursuivre en 2021 .

2020 a vu la naissance de la Commission « Communication » qui devra prendre son essor rapidement, tant en interne que vers l'extérieur, en s'appuyant sur la nouvelle application « AssoConnect ».

En ce qui concerne la gestion financière, les contraintes imposées depuis mars dernier ont privé le Club de certaines recettes attendues et occasionné des dépenses inhabituelles. Les conséquences financières sont malgré tout limitées, permettant aux finances de l'ANCRE de rester saines.

Aucune de toutes ces activités ne pourrait se réaliser sans l'esprit associatif et l'implication des bénévoles qui prévalent à l'ANCRE . Alors, en prévision de l'Assemblée Générale du dimanche 31 janvier, si elle peut se tenir en présentiel, j'invite les membres du Conseil d'Administration à prospecter auprès de vous, les adhérents, pour vous motiver à rejoindre l'équipe dirigeante du Club et à représenter vos activités en vous portant candidat au C A (5 membres en fin de mandat dont 4 qui sont candidats de nouveau).

Associé au C A de l' ANCRE , je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour d'autres aventures sur l'eau et sur la Base. Tous mes meilleurs vœux pour 2021 .

VIGNAULT Christian
Président de l' ANCRE

Voile:



Régate,



Handi,



Loisir,



Ecole.

ANCRE – Base de la Grimaudière – BP 4323 - 44243 La Chapelle sur Erdre Cedex